

CONSOMMATION DE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 18/09/2012 16:11

Bonjour, maman d'1 ado de 15 ans 1/2. je suis inquiète. Mon fils consomme du cannabis (herbe et shit), il a commencé à y toucher vers 14 ans. Nous le savons, ce n'est pas un secret. Mais je ne sais si c'est régulier, combien de joints, c'est très difficile de la savoir. Nous le mettons en garde sur les risques pour le cerveau, mais il n'a pas l'air d'être conscient que ce n'est pas anodin.

Est-ce qu'en commençant trop jeune, il y a un risque de devenir accro ? Merci pour votre aide.

Mise en ligne le 19/09/2012

Bonjour,

Votre fils consomme du cannabis depuis un peu plus d'un an et vous vous demandez si le fait de commencer jeune augmente le risque de devenir "accro". L'âge de début de la consommation est effectivement un facteur qui joue sur le fait de devenir dépendant d'un produit et plus cet âge est précoce, plus le risque est grand. Mais ce risque dépend également d'autres facteurs comme la régularité de la consommation et peut-être surtout, les raisons qui amènent le jeune à fumer.

D'une façon générale, on fume du cannabis entre copains, en soirée, de façon récréative et "expérimentale", pour voir quel effet ça fait. On peut fumer aussi parce que le produit est très répandu, que les copains en fument et qu'on n'a pas envie d'être rejeté par les pairs. Enfin, on peut fumer parce qu'on s'est rendu compte que le cannabis apaise, met à distance des soucis, permet de passer au-dessus de complexes (timidité par exemple), soulage une souffrance. Voilà résumées très brièvement les principales raisons de consommer ce produit.

Le fait que votre fils fume n'est pas un secret mais vous ne savez pas si c'est régulier ou pas ni en quelle quantité. Vous le mettez en garde sur les risques encourus ; cependant, les mises en garde trouvent rarement écho tant le produit est banalisé parmi les jeunes, et tant les conséquences négatives apparaissent éloignées et de peu de poids aux côtés des bénéfices que le jeune trouve à fumer.

C'est pourquoi il est toujours conseillé d'en parler, même si on a l'impression que "ça ne prend pas", même si on a l'impression que c'est sans effet. Les mises en garde sur les risques éventuels doivent aller de pair avec une réflexion sur ce qui plait dans le fait de fumer, ce que le produit apporte/soulage/apaise, et ce afin de faire passer le message que, même si le produit est interdit et dangereux, le parent est aussi en mesure d'entendre que son enfant, pour l'instant, trouve des bénéfices à le consommer.

Le dialogue sur ces sujets peut s'avérer difficile, et l'inquiétude des parents venir pertruber la qualité des échanges. C'est pourquoi il peut être parfois utile et nécessaire de recourir à des tiers, professionnels, afin d'être entendu et conseillé par rapport aux difficultés que l'on rencontre. Vous pouvez rencontrer ces professionnels dans la Consultation Jeunes Consommateurs dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message. N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin. Nous vous invitons également à lire la rubrique destinée aux parents sur notre site.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour parler de la situation qui vous préoccupe, vous pouvez joindre l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bien cordialement.

Autres liens :

- Je suis parent